

	Programme de formation
	Entretien et utilisation de la tronçonneuse en toute sécurité

Public visé	Cette formation s'adresse à tous les professionnels salariés ou chefs d'entreprises, exerçant dans le domaine du paysage ou de l'agriculture (agriculteurs et services de remplacement).
Pré requis	Il est nécessaire de maîtriser suffisamment la langue française, afin de comprendre les règles de sécurité, de les appliquer, et d'être réactif face à une situation dangereuse. Le stagiaire devra avoir déjà utilisé une tronçonneuse dans le cadre de sa fonction. Le stagiaire devra être apte médicalement.
Objectif(s) pédagogique(s)	La formation a pour objectif d'éviter tous risques d'accidents du travail, survenant chez les professionnels du paysage et de l'agriculture utilisant des tronçonneuses, mais n'ayant pas ou peu reçu de formation quant à leur utilisation en situation d'abattage, à la sécurité et à l'entretien. Pendant la formation, les stagiaires apprendront le fonctionnement des différents organes de sécurité de la tronçonneuse, les gestes et postures à adopter pour une bonne utilisation du matériel en toute sécurité, à s'initier à l'abattage d'arbres de petit diamètre, à l'entretien et à l'affûtage de leur matériel. A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité d'utiliser un matériel adapté au travail à réaliser, dans de bonnes conditions et avec les bons gestes, d'évaluer les risques liés à la situation de chantier (d'abattage), de réaliser l'entretien de base et l'affûtage de leur matériel, et de réaliser l'abattage d'arbres de petit diamètre.
Durée et modalité d'organisation	Dates : nous consulter sur les prochaines sessions Durée de la formation : 7 heures Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h La formation se déroule uniquement en présentiel. Le groupe sera constitué d'un maximum de 8 positionnées par le Client.
Lieux	La partie théorique se déroule le matin en salle. Le volet pratique se déroule l'après-midi sur une parcelle déterminée au préalable avec le client.
Accessibilité	La formation théorique se déroulant en salle, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.
Délai d'accès	La confirmation de la réalisation de la formation devra être produite 10 jours au plus tard avant le début de la formation. Il sera possible d'inscrire des stagiaires jusqu'à 48 heures avant le début de la formation en fonction des places restantes.
Tarifs	Nous consulter
Déroulé / contenu de la formation	- <u>Module 1</u> : Différents entretiens de la tronçonneuse (au quotidien et hebdomadaire),

	- <u>Module 2</u> : Entretien du guide - <u>Module 3</u> : Différentes tensions de la chaîne - <u>Module 4</u> : Méthodes d'affûtage des chaînes de tronçonneuses, - <u>Module 5</u> : Les techniques d'abattage d'arbres de petit diamètre.
Moyen d'encadrement (formateur)	<u>Qualification du formateur</u> Le formateur est titulaire d'une formation en travaux forestiers, doté d'une expérience professionnelle de plus de 30 ans dans le domaine du bûcheronnage, de l'utilisation de la tronçonneuse et de la formation. <u>Compétences techniques et professionnelles</u> Le formateur encadre des stagiaires dans les opérations de bûcheronnage. Il est en capacité de préparer son travail dans le cadre des consignes de travail et de respect de la sécurité et de l'environnement. Il réalise des travaux spécialisés avec des objectifs de qualité. Il assure la maintenance (petites réparations), et l'entretien du matériel qu'il utilise ou que les stagiaires utilisent pendant la formation, en veillant au respect des règles de sécurité et d'environnement inhérentes à ses tâches.
Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques et techniques)	<u>Modalités pédagogiques</u> La formation théorique se déroule en salle. Des supports tels que tableau blanc, ordinateur et vidéo projecteur sont utilisés. La salle est réservée par le commanditaire lorsque la formation n'est pas réalisée au siège social. De la documentation technique est remise aux stagiaires à l'issue de la formation. La formation pratique se tient directement sur un terrain d'application déterminé avec le commanditaire. Selon le souhait du commanditaire, l'organisme de formation peut se charger de réserver une parcelle qui servira de support à la formation pratique, ou prévoir lui-même le lieu. Chaque stagiaire se présente en formation avec son propre matériel et ses E.P.I. Le formateur dispose lui-même de son matériel pour les démonstrations. <u>Modalités d'adaptation pédagogique</u> Le formateur utilise son matériel pour en expliquer le fonctionnement, les organes de sécurité et les pièces qui le constitue. La formation est constituée de 50% d'apport théorique et de 50% de pratique. Chaque stagiaire est mis face à plusieurs situations (cas pratiques) afin d'appliquer les apports théoriques vus le matin : sur l'entretien de base du matériel, l'affûtage et l'abattage d'arbre de petit diamètre. Les stagiaires interviennent les uns après les autres, notamment pour les abattages, afin que chacun puisse se servir de l'expérience des autres, et rappeler les règles

	de sécurité. Les stagiaires sont accompagnés par le formateur dans les différentes étapes des 5 modules.
Modalités de suivi et d'évaluation	Le commanditaire positionne lui-même les stagiaires qui participent à la formation, après vérification des pré requis. <u>Moyens mobilisés</u> Le formateur réalise un tour de table afin de laisser chaque stagiaire se présenter, exprimer ses attentes et ses besoins. Le formateur dispose ainsi d'éléments complémentaires pour savoir où en est chaque stagiaire dans ses apprentissages et adapter le contenu de la formation en fonction des besoins de chacun. <u>Grilles d'auto-évaluation</u> Avant de débiter la formation, chaque stagiaire complète une grille d'auto-évaluation sous forme de quizz, en relation avec les différents modules qui seront abordés. Elle permet au stagiaire de faire un point sur ses connaissances et ses besoins avant le démarrage de la formation. Elle permet également au formateur de savoir où en est le stagiaire dans ses acquis, et de mesurer l'éventuel écart entre le ressenti du stagiaire et la réalité. En fin de formation, le stagiaire complète à nouveau cette grille d'auto-évaluation. Elle lui permet de mesurer l'impact de la formation sur ses acquis et sur sa pertinence. <u>Mises en situation</u> Pour chaque module de la formation, le stagiaire est mis en situation réelle après une phase d'observation. La mise en situation permettra au formateur de s'assurer que le stagiaire procède bien aux vérifications d'usage du matériel, respecte les consignes de sécurité, les gestes et postures et les techniques d'abattage. <u>Évaluation en début et fin de formation</u> Le formateur procède pour chaque stagiaire, à une évaluation en fin de formation, pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation, fixés par le commanditaire, et vérifier que les différents modules abordés pendant la formation sont acquis. <u>Feuille d'émargement</u> Chaque participant signera une feuille d'émargement par demi-journée. Elle est également signée par le formateur. <u>Certificat de réalisation</u> Un certificat de réalisation, précisant l'intitulé de la formation et le nombre d'heures de présence en formation, sera transmise au commanditaire.